Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 2 (1873)

Heft: 8

Vorwort: Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Autor: Horner, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IIe ANNÉE. N° 8. AOUT 1873.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Philipona, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Notions élémentaires sur la liberté* (2me article). — *Bibliographie*, par R. Horner. — *Troisième leçon d'arboriculture*, par L. Gremaud: — *Partie pratique. Système métrique*, par R. D. — *Un trait de loyauté.* — *Journal d'un jeune Instituteur.* — *Chronique.*

Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.

C'est donc le 5 août que notre Association pédagogique se réunira à Fribourg, en assemblée générale. Nous croyons inutile de relever ici l'importance toujours grandissante de ces sortes d'assises où l'expérience, le dévouement et l'amitié viennent tour à tour ouvrir leur trésor et raviver les plus nobles sentiments. Le souvenir de la réunion de Romont parle encore assez haut, nous n'en doutons pas, pour qu'il ne soit pas besoin de dire tout le profit que ces belles fêtes procurent à l'intelligence et au cœur de ceux qui y prennent part. L'instituteur est heureux de pouvoir respirer parfois une autre atmosphère que celle de l'école, de se rencontrer avec ses anciens condisciples et de sentir son courage renaître au souffle vivifiant des paroles et des sentiments échangés dans les rares rendez-vous de la science et de l'amitié.

Le concours de nombreux ecclésiastiques à Romont, celui des magistrats et particulièrement des membres du Conseil d'Etat, qui avaient bien voulu honorer notre réunion de leur présence et témoigner ainsi l'intérêt qu'ils portent au corps enseignant, nous a démontré une fois de plus la solidarité et l'union intime qui règnent chez nous entre l'Eglise, l'Etat et l'Ecole. Ce qui nous a réjouis et frappés le plus, c'est l'esprit éminemment patriotique, ce caractère fribourgeois dont se sont toujours inspirés jusqu'à pré-

sent, dans leurs rapports, tous les membres de notre société. Nous sommes Suisses sans doute, mais avant tout Fribourgeois, et toutes les insultes, toutes les avanies jetées de divers côtés au corps enseignant de notre canton, n'ont fait que donner plus de cohésion à notre association qu'un péril commun a suscitée et qu'une communauté de besoins et d'aspirations maintiendra longtemps encore. Le danger que nous avons cherché à conjurer peut renaître d'un instant à l'autre. Le nouveau projet de révision que le Conseil fédéral vient de présenter aux Chambres suisses laisse intact, il est vrai, la liberté cantonale de l'enseignement primaire. Cependant nous ne sommes pas entièrement rassurés. Ceux qui ont déjà tenté de confisquer, au profit de leurs ambitions personnelles et de leurs haines religieuses, le drapeau de nos libertés cantonales, ce drapeau si cher qui défend le seuil de nos écoles contre les invasions du dehors, n'ont sans doute pas entièrement renoncé aux desseins liberticides qu'ils caressent depuis longtemps. Nous n'avons à leur opposer que notre union. Il faut donc que cette union s'affirme et se fortifie une fois de plus dans notre prochaine assemblée qui deviendra ainsi une manifestation, en même temps qu'elle sera une fête.

Il n'est pas besoin, d'autre part, d'appeler l'attention des lecteurs sur la gravité des questions toutes pratiques qui seront le thème de nos délibérations. Les rapports qui s'élaborent en ce moment contribueront sans doute à élucider des points importants et à faire faire un nouveau pas à l'instruction dans notre canton.

Nous aimons donc à croire que tous les instituteurs se feront un devoir et un plaisir de prendre part à notre assemblée et qu'ils y amèneront un nombreux contingent d'amis de l'instruction. Les magistrats, les ecclésiastiques et la députation valaisanne qui sont venus nous éclairer l'année passée de leurs conseils et nous encourager de leurs sympathies, voudront bien s'arracher encore une fois pour un moment à leurs occupations et se mêler à nos rangs pour se rendre nombreux à Fribourg à l'assemblée du 5 août.

Pour le Comité :

R. Horner.

PROGRAMME

La séance s'ouvrira à neuf heures précises au Lycée.

Discours d'ouverture du président. — Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. — Lecture des trois rapports et discussion. — Comptes de la Société pour l'année 1872-1873. —